



COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ANCGE, DU 21-01-2015

L'ANCGE vous informe, que ce mardi 20 janvier 2014, Bernard Garnier, Secrétaire général de l'ANCGE, a participé en compagnie de M.Willy Schraen, Président de l'ISNEA, à une réunion durant une heure, organisée par la Commission du groupe « Chasse et Territoire » de l'assemblée Nationale et présidé par le Député de Gironde, M.Plisson qui était entouré d'une dizaine de ses collègues parlementaires.

Cette réunion faisait suite au refus de la Ministre, Mme S.Royal, de prolonger la chasse des oies jusqu'au 10 février 2015, comme elle s'y était engagée lors de la réunion au Ministère avec la FNC, le 23 décembre 2014.

Pendant cet entretien, M. Schraen a su développé avec brio un argumentaire scientifique avec des faits précis (balises oies GPS, programme FNC « Proceed », ...) sur le bien fondé de la demande des chasseurs de gibier d'eau nationaux, de pouvoir chasser les oies jusqu'au 20 février, comme le demande également l'ANCGE, au vu du très bon état de conservation, voir de la surpopulation des oies grises en Europe.

L'ANCGE pour sa part, à insister sur l'incompréhension et la colère des chasseurs de gibier d'eau face à la « mauvaise foi » des pouvoirs publics, qui dure depuis des années malgré les avancées scientifiques.

Pour cette année, M.Schraen et Bernard Garnier ont proposé aux Députés présents de contacter la Ministre pour lui soumettre l'idée de prendre un arrêté ministériel de fermeture de la chasse des oies, jusqu'au 20 février 2015.

Ensuite, M. Schraen a proposé la création d'une mission d'information parlementaire sur le sujet de la chasse des oies en février qui pourrait permettre à des experts scientifiques reconnus sur le dossier des oies, d'être consultés pour l'élaboration d'un rapport rédigé par les parlementaires et qui pourrait résoudre la grande majorité des blocages sur ce dossier.

Le combat continu et l'ANCGE ne cessera jamais, de défendre les intérêts des chasseurs de gibier d'eau nationaux.

Bien cordialement en Saint-Hubert,

L'équipe de l'ANCGE